

# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Conjoncture de l'emploi et du Marché du travail

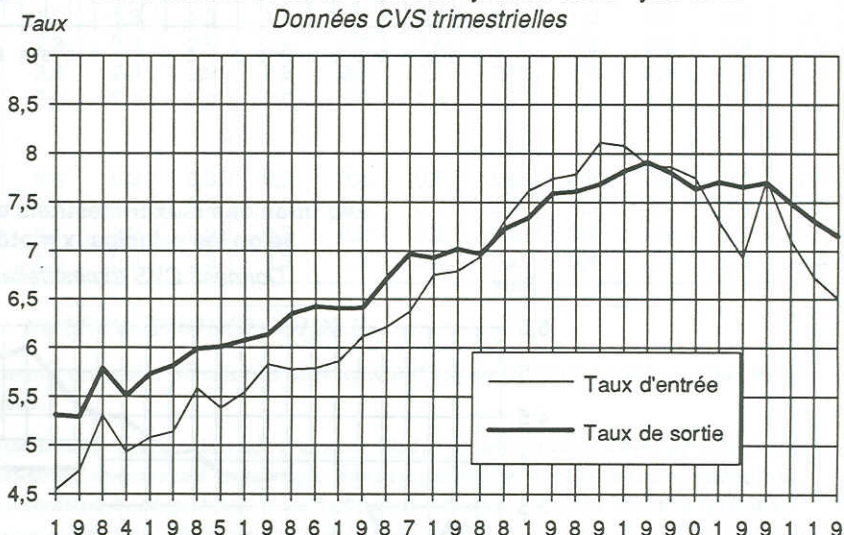
Numéro 311 - 23 décembre 1992

## LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU DEUXIEME TRIMESTRE 1992

**Poursuite de la baisse des recrutements au deuxième trimestre.**

Le volume des recrutements dans les établissements de 50 salariés et plus diminue légèrement au deuxième trimestre 1992. Le taux d'entrée en données corrigées des variations saisonnières passe en effet de 6,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 1992 à 6,5% au 2<sup>ème</sup> trimestre 1992. Cette baisse touche tous les secteurs et plus particulièrement le bâtiment et génie civil et agricole. Elle est due à la poursuite du mouvement de baisse des recrutements à durée indéterminée: le taux d'entrée sur contrat à durée indéterminée passe de 1,8% au 1<sup>er</sup> trimestre 1992 à 1,6% ce trimestre. Le taux d'entrée sur contrat à durée déterminée reste stable à 4,4%, et s'élève même légèrement dans le tertiaire (6,6% contre 6,5% au 1<sup>er</sup> trimestre).

Mouvements de main-d'oeuvre - janvier 1984 - juin 1992  
Données CVS trimestrielles



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. : (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

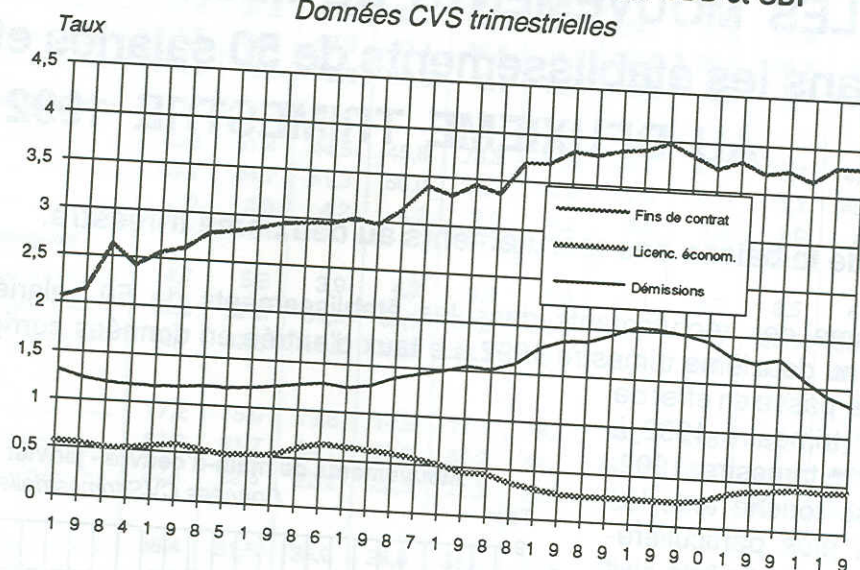
Dans le même temps, le taux de sortie tous motifs confondus continue à diminuer pour atteindre 7,2% ce trimestre contre 7,3% au 1<sup>er</sup> trimestre 1992. Par contre, de même qu'au trimestre précédent, le taux de sortie pour fin de contrat à durée déterminée progresse dans le tertiaire, variant de 5,7% au 1<sup>er</sup> trimestre 1992 à 5,9% ce trimestre.

Globalement, les sorties pour motif de licenciements économiques se stabilisent à 0,4%; elles augmentent cependant de 0,1 point dans le bâtiment (0,5% contre 0,4% précédemment). Les taux de démissions continuent à baisser dans l'ensemble des secteurs : ils passent de 1,4% au trimestre précédent à 1,3% ce trimestre.

En conclusion, au cours du deuxième trimestre 1992, l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus a diminué de 0,6%. C'est le bâtiment et génie civil et agricole, qui a vu le plus sa situation se dégrader, avec une diminution de 1% des emplois.

Rappelons que dans l'ensemble des établissements, les effectifs salariés diminuent de 0,4% au deuxième trimestre 1992.

### Évolution des taux trimestriels d'entrée sur CDD et CDI



### Évolution des taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs

